



Entre-Sambre & Meuse

ADo-MP/Philippeville, le 2 octobre 2019

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

Séance plénière du mardi 1 octobre 2019

Compte rendu

Présents

CLDR (17) : Albert MABILLE (Bourgmestre), Olivier TRIPS, Freddy TILLIEUX (Echevin DR), Cédric DUQUET, Echevins, Anne-Françoise COLPAERT-NOLLET, Conseillère Communale, Marc REMY, Conseiller Communal

Anita LEPAPE, Paulette PIERARD, Claude PIROTTE, René PYNNAERT, Dominique ADAM, Jules D'ALVISE, Etienne DE DORLODOT, Christian DOMINIQUE, Jean-Baptiste VAN ACHTER, Hanzel VAN MUYLDER, Vincent WEETS

FRW (animation et secrétariat) : Alain Domer, Pestiaux Murielle

Administration communale de Floreffe : Pierre Lemoine, Conseiller en environnement –
Personne Relais ODR

Excusés (4): Cédric ANBERGEN, Pierre DEBILDE, Benoît MOUTON, Philippe VAUTARD

Liste des acronymes

CLDR	Commission locale de développement rural
CSC	Cahier spécial des charges
DR	Développement rural
ESEM	Entre-Sambre-et-Meuse
FRW	Fondation rurale de Wallonie
GAL	Groupe d'Action Locale
GP	Groupe projet
ODR	Opération de Développement Rural
PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
RA	Rapport Annuel de l'ODR
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur (de la CLDR)
RW	Région wallonne

Rappel des points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la CLDR du 19/12/2017
- Présentation de l'ODR à l'attention des nouveaux membres de la CLDR
- Fonctionnement de la CLDR
- Etat d'avancement des projets en conventions DR et PWDR floreffois
 - Centre de Floreffe
 - Maison de village de Floriffoux (PWDR)
 - Maison de village de Soye
 - Maison de village de Franière
 - Création d'un espace de rencontre au Clos des Eviaux
- Mise en valeur du site du Colombier et de ses accès
- Etat d'avancement de la bibliothèque numérique – Bibliotheca Floreffia
- Discussion sur la FP "Améliorer la gestion et l'utilisation des salles"
- Divers

Annexe : Copie de la présentation Power Point.

0. Introduction et préambule à la réunion

Une présentation préalable à la CLDR de ce 1 octobre a été faite auprès des nouveaux membres du ¼ politique de la CLDR.

1. Approbation du compte rendu de la CLDR du 10 décembre 2017

Approuvé sans remarque.

2. Historique de l'ODR par Alain Domer, FRW

Alain Domer retrace succinctement les prémices et les étapes déjà franchies dans le cadre du processus de l'ODR de Floreffe à l'attention du nouveau Conseil Communal et des nouveaux membres de la CLDR.

26 avril 2010

Décision de la Commune de mener une ODR avec l'accompagnement de la FRW

19 mai 2011

Courrier du Ministre B. Lutgen (DR) annonçant à la FRW qu'elle accompagnera la Commune dans son ODR

Suivi par le Bureau Régional Brabant-Hesbaye (ER2)

10 octobre 2011

Signature de la convention d'accompagnement Commune-FRW.

Elaboration du document PCDR: étapes suivies jusqu'à son passage en CRAT – maintenant PAT (Pôle d'Aménagement du Territoire)

- Réalisation du Diagnostic Socio-Economique de la Commune par l'Auteur de Programme – BEP.
- Phase participative:
Rencontres des Personnes Ressources – Consultations villageoises et thématiques – Création de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural).
- Réalisation du projet de PCDR, avec entre autres, les Fiches Projets.

17 juin 2015 Approbation du PCDR par le GW.

Fin 2015 Reprise de l'accompagnement de la Commune par le Bureau Régional Entre Sambre et Meuse (ER4) basé à Philippeville.

3. Fonctionnement de la CLDR par Alain Domer, FRW

Voir copie de la présentation power point en annexe.

Alain Domer reprend les points essentiels du fonctionnement de la CLDR.

Il précise qu'il n'y a pas de différence en terme de droit de vote entre membres effectifs et suppléants, tous étant d'ailleurs systématiquement invités aux réunions.

4. Etat d'avancement des projets floreffois

Introduction et présentation des projets par Alain Domer sur base Power Point. Précisions apportées par Pierre Lemoine, Conseiller en environnement à la Commune.

Pierre Lemoine signale qu'il a disposé les plans des différents projets débattus aujourd'hui sur les tables dans la salle pour consultation ce jour.

- **AMENAGEMENT DU CENTRE DE FLOREFFE (Convention-Faisabilité DR)/FP 1.1**

Convention-faisabilité du 03/12/2015

Auteur de projet: Bureau BUUR&GREISCH

Stade: avant-projet approuvé par la CLDR.

Alain Domer retrace le parcours depuis 2015 et précise que nombre de réunions se sont déroulées (nombre non exhaustif) pour faire avancer le dossier jusqu'à ce stade.

18/09/2015 Réunion de coordination avec la DGO3

02/03/2016 Comité d'accompagnement de l'avant-projet

15/03/2016 CLDR-CCATM – avant-projet centre de Floreffe

16/06/2016 CLDR plénière – présentation avant-projet phase I-centre Floreffe

24/06/2016 (Comité technique – réunion de travail, cfr DGO3, plutôt que Comité d'accompagnement)

27/06/2016 Avant-projet approuvé par le CC

01/03/2017 Réunion du Comité d'Accompagnement d'avant-projet (DGO3) en tant que tel

08/05/2017 Approbation de l'avant-projet par la CLDR

15/05/2017 Compléments d'information Commune au PV du C. AC. du 01/03/2017

Mail du 16/05/2017 Approbation du PV du Comité d'accompagnement par la DGO3 (A. Mokadem)

Pierre Lemoine apporte les précisions suivantes:

Le projet, un peu retardé par toute une série de raisons (élections communales, notamment) a pris un peu de retard.

Des réunions ont eu lieu également avec les habitants et le politique.

Certains aspects techniques demandent encore réflexion:

- Le choix du mobilier urbain
- Le choix du revêtement de sol:
 - Freddy Tillieux signale que le Collège s'était inquiété de la résistance de la brique en terre cuite.
 - Il faudrait sans doute opter pour un pavé en béton.
- L'harmonisation des matériaux avec ceux autour du site du Colombier.

Une visite de différents aménagements sera proposée par le Bureau d'Etudes, ce qui permettra aux membres et aux politiques de faire un choix des plus judicieux.

- Place Roi Baudouin:

Procédure d'expropriation en cours pour acquisition par la Commune.

Reçu l'arrêté d'expropriation pour l'acquisition d'immeubles en août 2019.

Pour M. le Bourgmestre, une petite consultation citoyenne serait peut-être opportune.

- **MAISON DE VILLAGE DE FLORIFFOUX (Convention-Exécution – Arrêté Ministériel du 05/12/2016) – Lot 2/FP 2.11.**

Appel à projet FEADER – PWDR 2014-2020: mesure 7.4 "Rénovation et reconstruction d'une salle des fêtes en maison de village à Floriffoux (Salle St Etienne)"

Phase unique : étude, travaux et équipement.

Rappel du délai à respecter pour le PWDR par Pierre Lemoine: décembre 2020.
Alain Domer ajoute que toute facture payée après cette date ne sera pas éligible.
L'architecte a travaillé sur les différentes options d'aménagement, démolition, ...
Le projet a été présenté en CLDR et avalisé par le Collège.
Le permis d'urbanisme a été introduit fin décembre 2015.
Fin décembre 2015, Le Conseil Communal a donné son accord de principe sur l'introduction du projet PWDR et a approuvé les plans.
Pierre Lemoine signale qu'il a fallu établir un rétro planning afin de pouvoir respecter les délais.

Il souligne que pour être éligible, il faut satisfaire à plusieurs conditions et notamment:

La Maison de village doit accueillir plusieurs activités dans les secteurs socio-économique, culturel, service et promotion des ressources sociales.

La Maison abriterait, selon les souhaits des habitants:

- Espace Cuisine à l'opposé de l'entrée pour permettre l'accès depuis le chapiteau implanté sur le terrain voisin (si acquis)
- Bar
- Scène
- Salle de réunion au rez-de-chaussée pouvant servir de loge lors des spectacles (+ douche pour PMR prévue)
- 2 étages pour espaces de réunions, remédiation école, ...

- **MAISON DE VILLAGE DE SOYE (Convention-Faisabilité DR du 15/12/2016)/FP 1.12**

Auteur de projet: Buro 5.

P. Lemoine signale les nombreuses réunions en vue de déboucher à ce stade. Le Cahier Spécial des Charges (versions précédentes) comportait quelques lacunes auxquelles il a fallu remédier, notamment au niveau de la rédaction des clauses plus techniques.

Une 4^{ème} version du Cahier des Charges est en cours de rédaction.

ORES s'est montré favorable à la démolition de la cabine à haute tension.

Malheureusement, on a pu constater de nombreuses pannes d'électricité. La Commune devra à nouveau rencontrer ORES sur la possibilité de la déplacer à terme.

- **MAISON DE VILLAGE DE FRANIÈRE (Maison du Part'Agès) (Convention-Faisabilité DR du 14/06/2017)/FP 3.10**

Pierre Lemoine signale que ce projet est à un stade moins avancé que celui de la Maison de Village de Soye.

Une réflexion est toujours en cours concernant les options à choisir pour la maison et le terrain.

Utilisation actuelle du bâtiment:

Rez-de-chaussée:

- Local pour maximum une 20^{aine} de personnes: opportun d'envisager d'en augmenter l'espace.
- Petite cuisine mal isolée
- Un local de rangement

Pour rappel, le bâtiment n'est pas aux normes au niveau isolation, ...

M. le Bourgmestre pense qu'il serait intéressant de revoir le projet, dans ses aspects techniques et financiers et plutôt envisager :

- De construire au rez-de-chaussée, une extension (structure légère et peu onéreuse: bois pour un coût de ± 150 000 €) afin d'augmenter l'espace disponible.
- De rendre le bâtiment plus fonctionnel en lui laissant un accès par l'arrière pour la Maison de village (extension).

M. le Bourgmestre signale que le coût total pour ce projet est de ± 670 000 € et qu'il faut tenir compte des finances communales.

(NB: La part communale est de ± 185 000 €.)

Alain Domer fait part de 2 points d'attention:

- La convention-faisabilité date de juin 2017 et le délai à respecter pour déposer le "dossier projet définitif" en vue de la demande de convention-réalisation est de maximum 18 mois.
- Il faut savoir également que si une Commune abandonne le projet, elle devra rembourser la provision de 5% pour l'étude déjà perçue, ce qui correspond ici à ± 24 000€.
- D'autre part, on ne peut en rien présager de l'enveloppe du budget Développement Rural disponible à l'avenir.

Les participants, au vu de la consultation des plans et des explications de Pierre Lemoine, approuvent le projet "modifié" et l'apprécient.

Rappel du concept d'une Maison de village:

Structure qui permet :

- De créer un lieu pour les associations de l'entité (sans favoritisme)
- De développer les liens sociaux intergénérationnels

Elle contiendrait:

- Salle de réunions pour les associations, cuisine, espace public numérique, espace de stockage, ...

- **ESPACE DE RENCONTRE AU CLOS DES EVIAUX A FLORIFFOUX/FP 1.2**

Pierre Lemoine fait savoir que la CLDR s'est rendue sur place en 2014 pour examiner le site et faire des propositions.

L'espace se situe le long de la ferme de M. Debilde.

Intervention d'Infrasports? Ou sur fonds propres communaux?

Quelques aménagements légers ont déjà été faits:

- Espace clôturé
- Mise en place de 2 goals
- Plantation d'une haie le long du hangar.

- **BIBLIOTHECA FLOREFFIA/Informations de Pierre Lemoine/FP 1.9**

Pierre Lemoine explique qu'un groupe de bénévoles s'attache actuellement à un gros travail de recherche, de scanning, de traduction, de retranscription sur la déportation 14-18 relative à l'histoire d'un déporté de l'entité de Franière, déporté à Cassel en Allemagne. Une délégation s'est même rendue à Cassel pour y rencontrer ses représentants.

Ceci explique le peu de publications sur le site actuellement.

Il s'agit d'un gros travail dont le but est la future publication du carnet de notes du déporté.

Le site va être restructuré prochainement et inclura le travail des bénévoles.

- **MISE EN VALEUR DU SITE DU COLOMBIER ET SES ACCES/FP 1.13**

Pierre Lemoine explicite le projet et rappelle que celui-ci avait été débattu en CLDR. La Commune a activé le Plan d'Investissement Communal (PIC) pour mettre en œuvre cet aménagement et vu l'investissement non négligeable, ce projet est bien entendu phasé.

Le projet :

- S'inscrit dans le réaménagement du cœur de vie de Floreffe (FP 1.1) qui vise à revitaliser les cœurs de vie, Place Roi Baudouin, Rues Romedenne et des Déportés.
- Assurerait une connexion optimale avec l'Abbaye
- Est une part du patrimoine à faire découvrir aux touristes
- Passe par sa connexion avec le centre. Liaison possible par la rue du Séminaire avec la place de Soviret. Une liaison douce permettrait de valoriser le cours d'eau et la cascade.

M. le Bourgmestre fait aussi remarquer les problèmes d'égouttage et la nécessaire sécurisation des berges et que cela a un coût.

Certains sentiers se trouvent sur terrain privé. Une négociation est à envisager avec les propriétaires. En premier lieu, un marché de service va être lancé pour qu'un géomètre évalue et délimite les lieux.

Il faut aussi réfléchir au revêtement de la liaison, qu'elle puisse être accessible aux poussettes et PMR.

Concernant l'état de délabrement des façades de l'Abbatiale

Cela fera l'objet de fiches sanitaires à mettre à jour.

Un participant demande s'il est prévu une piste cyclable le long du site du Colombier.

M. le Bourgmestre répond que le site est en "zone 30" à cet endroit et qu'il n'est donc pas nécessaire d'y créer une piste cyclable.

5. Discussion sur la FP 1.11 "Améliorer la gestion et l'utilisation des salles"

Alain Domer expose 2 options possibles dont il a connaissance sur les communes sur lesquelles il travaille:

- Gestion communale
- Gestion par une ASBL: permet de décharger la Commune mais il faut mettre des balises et s'assurer de sa rigueur car elle devra rendre des comptes. Certaines ASBL gèrent très bien, d'autres moins. C'est le plus souvent une question de personnes.

M. le Bourgmestre explique que la gestion des salles, actuellement, est assurée par un agent communal et qu'elle fonctionne bien.

La gestion du presbytère de Floreffe est confiée au Centre Culturel (décision de l'ancienne majorité) et qu'elle perdurera ainsi.

Pour les futures Maisons de village, il pense que le Centre Culturel pourrait assurer leur gestion.

M. le Bourgmestre remercie la FRW qui a évoqué ces 2 pistes.

6. Divers/Questions

Cédric Duquet évoque la dia du power point relative à la fiche projet 1.11 "Gestion des salles", reprenant la possibilité de créer un agenda dynamique pour une gestion coordonnée, il pense plus opportun de créer un outil dynamique offrant la possibilité d'avoir vue sur tous les évènements (discuté en CLDR).

Alain Domer n'a malheureusement pas cet outil en magasin dans ses communes, ce qui n'empêche nullement de réfléchir à la question.

7. Introduction des nouveaux membres de la CLDR

Pierre Lemoine propose aux nouveaux membres présents de partager le verre de bienvenue en fin de soirée.

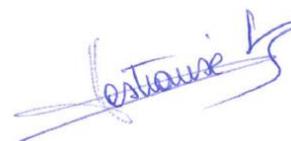
8. Clôture de la réunion

M. l'échevin Freddy Tillieux clôture la réunion et remercie la FRW pour sa présentation et les participants pour leur présence.

Pour le Bureau Régional ESEM,



Alain Domer,
Responsable



Murielle Pestiaux,
Assistante Administrative